

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
11

Date de la
Convocation
27/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt cinq
le deux avril
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, ODIN Edwige,
PATOUILLARD Emilie, SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe,
VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, MELLADO Nicolas,
SABOT Norbert.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2025/02/09

Adoption du budget
primitif
CIMETIERE
2025

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il
convient de voter le budget primitif cimetière 2025.

Monsieur le Maire présente les principales données relatives au budget
primitif 2025 qui est équilibré en dépenses et en recettes, et se répartit
de la manière suivante :

* section d'exploitation :	16 420,00 €
* section d'investissement :	26 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** à l'unanimité le budget primitif cimetière 2025 arrêté
comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	16 420.00 €	16 420.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	26 000.00 €	26 000.00 €
TOTAL	42 420.00 €	42 420.00 €

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS

AR Prefecture

043-214302275-20250402-2025_02_09-DE
Reçu le 10/04/2025



Le secrétaire de séance,
Frédéric TEYSSIER